



RAPPORT

Cahier de résultats des prélèvements sur site - Mars 2026

Soumettre à:

SPEED REHAB

Proposé par:

WSP

40 avenue des Terroirs de France, 75012 Paris, France

+33 4 72 53 73 10

500137.02.01_R47_v0

27/04/2026



www.lne.fr

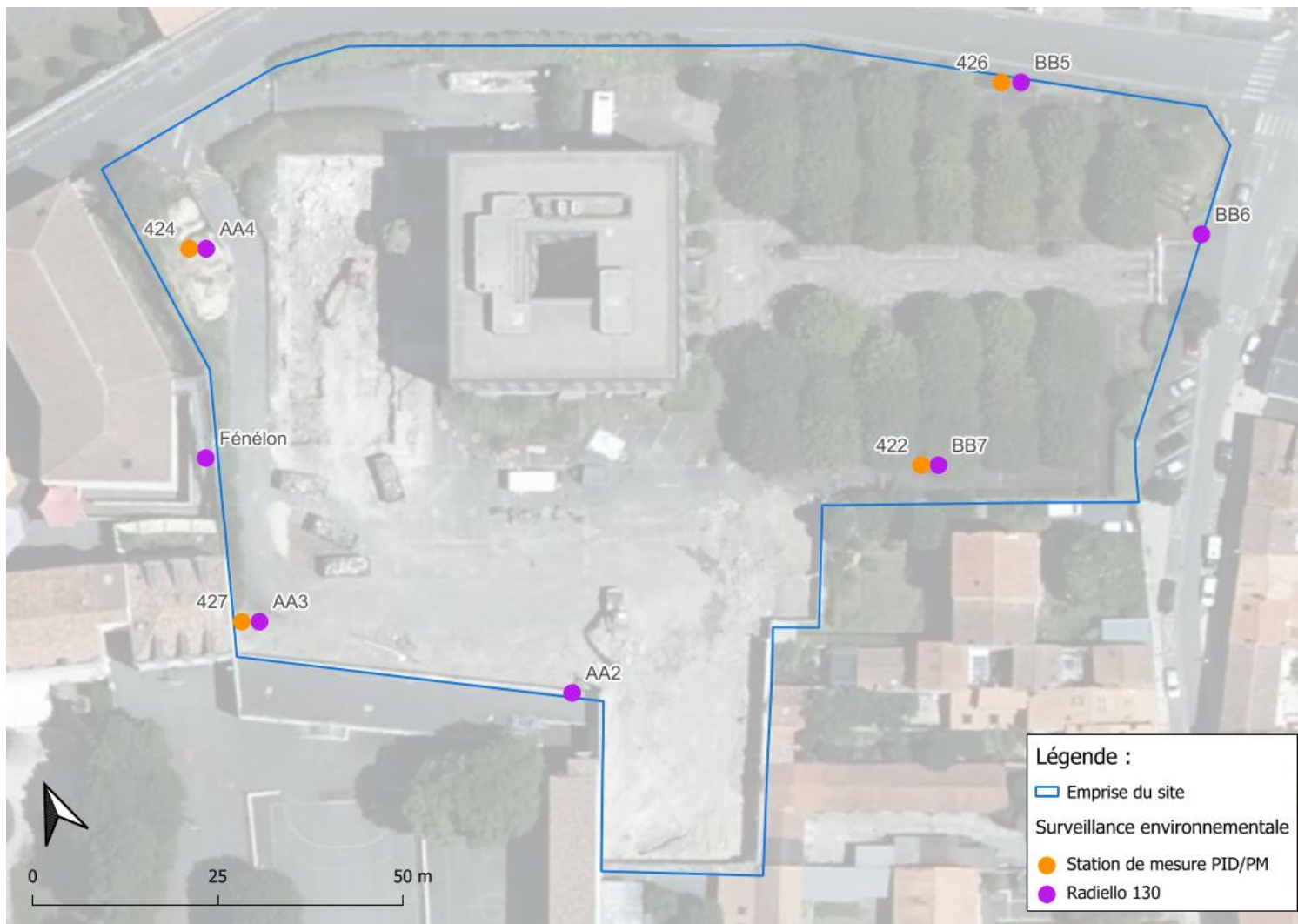
Liste de distribution

Version	Date	Objet	Mode de livraison
V0	27/04/2026	Version préliminaire	Electronique

Table des matières

1.0	PLAN DE PRELEVEMENT ET CARTOGRAPHIE.....	3
2.0	PRELEVEMENT VISANT LA CARACTERISATION DE L’AIR AMBIANT – MARS 2026.....	4
2.1	Résultats des prélèvements sur radiello 130 du 27 février 2026 au 27 mars 2026	4
2.2	Graphiques d’évolution des teneurs en particules fines au droit des stations en mars 2026.....	10
2.2.1	Graphique d’évolution des teneurs en PM2.5	11
2.2.2	Graphique d’évolution des teneurs en PM10	12
2.3	Graphique d’évolution des teneurs PID au droit des stations en mars 2026.....	14

1.0 PLAN DE PRELEVEMENT ET CARTOGRAPHIE



Points de mesure sur radiello 130 et stations de mesure COV par PID et de particules fines PM2.5 et PM10

2.0 PRELEVEMENT VISANT LA CARACTERISATION DE L'AIR AMBIANT – MARS 2026

2.1 Résultats des prélèvements sur radiello 130 du 27 février 2026 au 27 mars 2026

Les radiellos 130 ont été mis en œuvre durant le chantier et après l'arrêt de chantier et sont représentatifs d'une durée d'exposition de l'ordre de 7 jours. À partir du 7 juillet 2025, correspondant au début de la seconde phase de chantier, le point AA1 a été supprimé au vu des contraintes engendrées par l'installation de la tente.

Particulièrement, le chantier est à l'arrêt depuis le 29 août 2025 et est en conséquence à l'arrêt durant la période concernée par la présente note.

A partir du 26 septembre 2025, un point de mesure hors site a été ajouté au droit de l'établissement Fénélon, en doublon avec un support de mesure du même type installé par ISPIRA (prestataire de l'établissement scolaire). Ce nouveau point de mesure a pour objectif dans un premier temps d'assurer la surveillance du risque sanitaire au plus proche des populations sensibles. Dans un second temps, de pouvoir comparer les résultats et renforcer la certitude des conclusions issues de ces mesures.

Les résultats des radiellos 130 ont permis les constats suivants :

- Le naphtalène n'est quantifié au niveau d'aucun point de mesure ;
- Les teneurs en éthylbenzène sont inférieures à la limite de quantification sur l'ensemble des points de mesure ;
- Le benzène n'est pas quantifié ou à des teneurs non significatives proche de la limite de quantification du laboratoire comme suit :
 - o Du 27 février au 09 mars, au droit de l'ensemble des points, comprises entre 0,30 et 0,43 µg/m³ ;
 - o Du 09 au 13 mars, uniquement au droit de BB6 à une teneur de 0,54 µg/m³ ;
 - o Du 13 au 20 mars, au droit de l'ensemble des points excepté BB5, à des teneurs comprises entre 0,37 et 0,50 µg/m³ ;
 - o Du 20 au 27 mars, au droit de l'ensemble des points, à des teneurs comprises entre à 0,31 et 0,50 µg/m³.

- Le toluène est quantifié à des teneurs non significatives, proche de la limite de quantification du laboratoire, comprises entre 0,34 et 0,61 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, au droit de l'ensemble des points chaque semaine ;
- Les xylènes ne sont pas quantifiés ou à des valeurs proches de la limite de quantification du laboratoire comme suit :
 - o Du 27 février au 09 mars, au droit de l'ensemble des points, à des teneurs comprises entre 0,25 et 0,30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$;
 - o Du 13 au 20 mars, au droit de AA3, AA4, BB5 et BB6, à des teneurs égales à 0,28 $\mu\text{g}/\text{m}^3$;
 - o Du 20 au 27 mars, au droit de AA3, BB5, BB6 et Fénelon, à des teneurs égales à 0,28 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.
- Les hydrocarbures aromatiques et aliphatiques n'ont jamais été quantifié, du 27 février au 27 mars.

En somme, les analyses réalisées sur l'air ambiant témoignent de l'absence d'impact. De plus, en l'absence d'activité du chantier, les quantifications à des teneurs très faibles ne sont pas imputables à celui-ci.

		27/02 au 09/03								
		AA2	AA3	AA4	BB5	BB6	BB7	Fenelon	BT	
Date début de prélèvement		27/02/26	27/02/26	27/02/26	27/02/26	27/02/26	27/02/26	27/02/26	27/02/26	-
Date de fin de prélèvement		09/03/26	09/03/26	09/03/26	09/03/26	09/03/26	09/03/26	09/03/26	09/03/26	
Temps d'échantillonnage (min)		14400	14400	14400	14400	14400	14400	14400	14400	
Paramètres		Coefficient de diffusion	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/éch
CAV-BTEX	Benzène	0,08	0,35	0,35	0,35	0,35	0,35	0,43	0,30	<0,20
	Toluène	0,074	0,52	0,52	0,47	0,56	0,61	0,52	0,47	<0,10
	Ethylbenzène	0,068	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2
	o-Xylène	0,065	<0,11	<0,11	<0,11	<0,11	<0,11	<0,11	<0,11	<0,10
	m-. p-Xylène	0,07	0,25	0,25	0,25	0,25	0,30	0,25	0,25	<0,2
	Xylène	-	0,25	0,25	0,25	0,25	0,30	0,25	0,25	<0,30
	BTEX totaux	-	1,11	1,11	1,06	1,16	1,25	1,20	1,02	<0,80
HAP	Naphtalène	0,025	<0,69	<0,69	<0,69	<0,69	<0,69	<0,69	<0,69	<0,25
Hydrocarbures totaux	fraction aromat. >C6-C7	0,08	<21,7	<21,7	<21,7	<21,7	<21,7	<21,7	<21,7	<25
	fraction aromat. >C7-C8	0,074	<23,46	<23,46	<23,46	<23,46	<23,46	<23,46	<23,46	<25
	fraction aromat. >C8-C10	0,05	<18,06	<18,06	<18,06	<18,06	<18,06	<18,06	<18,06	<13
	fraction aromat. >C10-C12	0,025	<27,78	<27,78	<27,78	<27,78	<27,78	<27,78	<27,78	<10
	fraction aromat. >C12-C16	-	-	-	-	-	-	-	-	<17
	fraction aliphat. >C5-C6	0,066	<10,52	<10,52	<10,52	<10,52	<10,52	<10,52	<10,52	<10
	fraction aliphat. >C6-C8	0,053	<22,27	<22,27	<22,27	<22,27	<22,27	<22,27	<22,27	<17
	fraction aliphat. >C8-C10	0,043	<10,5	<10,5	<10,5	<10,5	<10,5	<10,5	<10,5	<6,5
	fraction aliphat. >C10-C12	0,008	<104,17	<104,17	<104,17	<104,17	<104,17	<104,17	<104,17	<12
	fraction aliphat. >C12-C16	0,008	<277,78	<277,78	<277,78	<277,78	<277,78	<277,78	<277,78	<32

			09/03 au 13/03						
			AA2	AA3	AA4	BB5	BB6	BB7	Fenelon
Date début de prélèvement			09/03/26	09/03/26	09/03/26	09/03/26	09/03/26	09/03/26	09/03/26
Date de fin de prélèvement			13/03/26	13/03/26	13/03/26	13/03/26	13/03/26	13/03/26	13/03/26
Temps d'échantillonnage (min)			5760	5760	5760	5760	5760	5760	5760
Paramètres		Coefficient de diffusion	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3
CAV-BTEX	Benzène	0,08	<0,43	<0,43	<0,43	<0,43	0,54	<0,43	<0,43
	Toluène	0,074	0,35	0,35	0,35	0,47	0,47	0,35	0,47
	Ethylbenzène	0,068	<0,51	<0,51	<0,51	<0,51	<0,51	<0,51	<0,51
	o-Xylène	0,065	<0,27	<0,27	<0,27	<0,27	<0,27	<0,27	<0,27
	m-. p-Xylène	0,07	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5
	Xylène	-	<0,77	<0,77	<0,77	<0,77	<0,77	<0,77	<0,77
	BTEX totaux	-	0,35	0,35	0,35	0,47	1,01	0,35	0,47
HAP	Naphtalène	0,025	<1,74	<1,74	<1,74	<1,74	<1,74	<1,74	<1,74
Hydrocarbures totaux	fraction aromat. >C6-C7	0,08	<54,25	<54,25	<54,25	<54,25	<54,25	<54,25	<54,25
	fraction aromat. >C7-C8	0,074	<58,65	<58,65	<58,65	<58,65	<58,65	<58,65	<58,65
	fraction aromat. >C8-C10	0,05	<45,14	<45,14	<45,14	<45,14	<45,14	<45,14	<45,14
	fraction aromat. >C10-C12	0,025	<69,44	<69,44	<69,44	<69,44	<69,44	<69,44	<69,44
	fraction aromat. >C12-C16	-	-	-	-	-	-	-	-
	fraction aliphat. >C5-C6	0,066	<26,3	<26,3	<26,3	<26,3	<26,3	<26,3	<26,3
	fraction aliphat. >C6-C8	0,053	<55,69	<55,69	<55,69	<55,69	<55,69	<55,69	<55,69
	fraction aliphat. >C8-C10	0,043	<26,24	<26,24	<26,24	<26,24	<26,24	<26,24	<26,24
	fraction aliphat. >C10-C12	0,008	<260,42	<260,42	<260,42	<260,42	<260,42	<260,42	<260,42
fraction aliphat. >C12-C16	0,008	<694,44	<694,44	<694,44	<694,44	<694,44	<694,44	<694,44	

*En raison d'un problème analytique, le blanc de transport a été contaminé et n'est pas représentatif des données recueillies.

			13/03 au 20/03							
			AA2	AA3	AA4	BB5	BB6	BB7	Fenelon	BT
Date début de prélèvement			13/03/26	13/03/26	13/03/26	13/03/26	13/03/26	13/03/26	13/03/26	
Date de fin de prélèvement			20/03/26	20/03/26	20/03/26	20/03/26	20/03/26	20/03/26	20/03/26	
Temps d'échantillonnage (min)			10080	10080	10080	10080	10080	10080	10080	
Paramètres		Coefficient de diffusion	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/éch
CAV-BTEX	Benzène	0,08	0,50	0,37	0,37	<0,25	0,43	0,43	0,37	<0,2
	Toluène	0,074	0,40	0,40	0,40	0,54	0,54	0,40	0,40	<0,1
	Ethylbenzène	0,068	<0,29	<0,29	<0,29	<0,29	<0,29	<0,29	<0,29	<0,2
	o-Xylène	0,065	<0,15	<0,15	<0,15	<0,15	<0,15	<0,15	<0,15	<0,1
	m-. p-Xylène	0,07	<0,28	0,28	0,28	0,28	0,28	<0,28	<0,28	<0,3
	Xylène	-	<0,43	0,28	0,28	0,28	0,28	<0,43	<0,43	<0,8
	BTEX totaux	-	0,90	1,06	1,06	0,82	1,25	0,84	0,77	<0,25
HAP	Naphtalène	0,025	<0,99	<0,99	<0,99	<0,99	<0,99	<0,99	<0,99	<0,25
Hydrocarbures totaux	fraction aromat. >C6-C7	0,08	<31	<31	<31	<31	<31	<31	<31	<25
	fraction aromat. >C7-C8	0,074	<33,52	<33,52	<33,52	<33,52	<33,52	<33,52	<33,52	<25
	fraction aromat. >C8-C10	0,05	<25,79	<25,79	<25,79	<25,79	<25,79	<25,79	<25,79	<13
	fraction aromat. >C10-C12	0,025	<39,68	<39,68	<39,68	<39,68	<39,68	<39,68	<39,68	<10
	fraction aromat. >C12-C16	-	-	-	-	-	-	-	-	<17
	fraction aliphat. >C5-C6	0,066	<15,03	<15,03	<15,03	<15,03	<15,03	<15,03	<15,03	<10
	fraction aliphat. >C6-C8	0,053	<31,82	<31,82	<31,82	<31,82	<31,82	<31,82	<31,82	<17
	fraction aliphat. >C8-C10	0,043	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<6,5
	fraction aliphat. >C10-C12	0,008	<148,81	<148,81	<148,81	<148,81	<148,81	<148,81	<148,81	<12
fraction aliphat. >C12-C16	0,008	<396,83	<396,83	<396,83	<396,83	<396,83	<396,83	<396,83	<32	

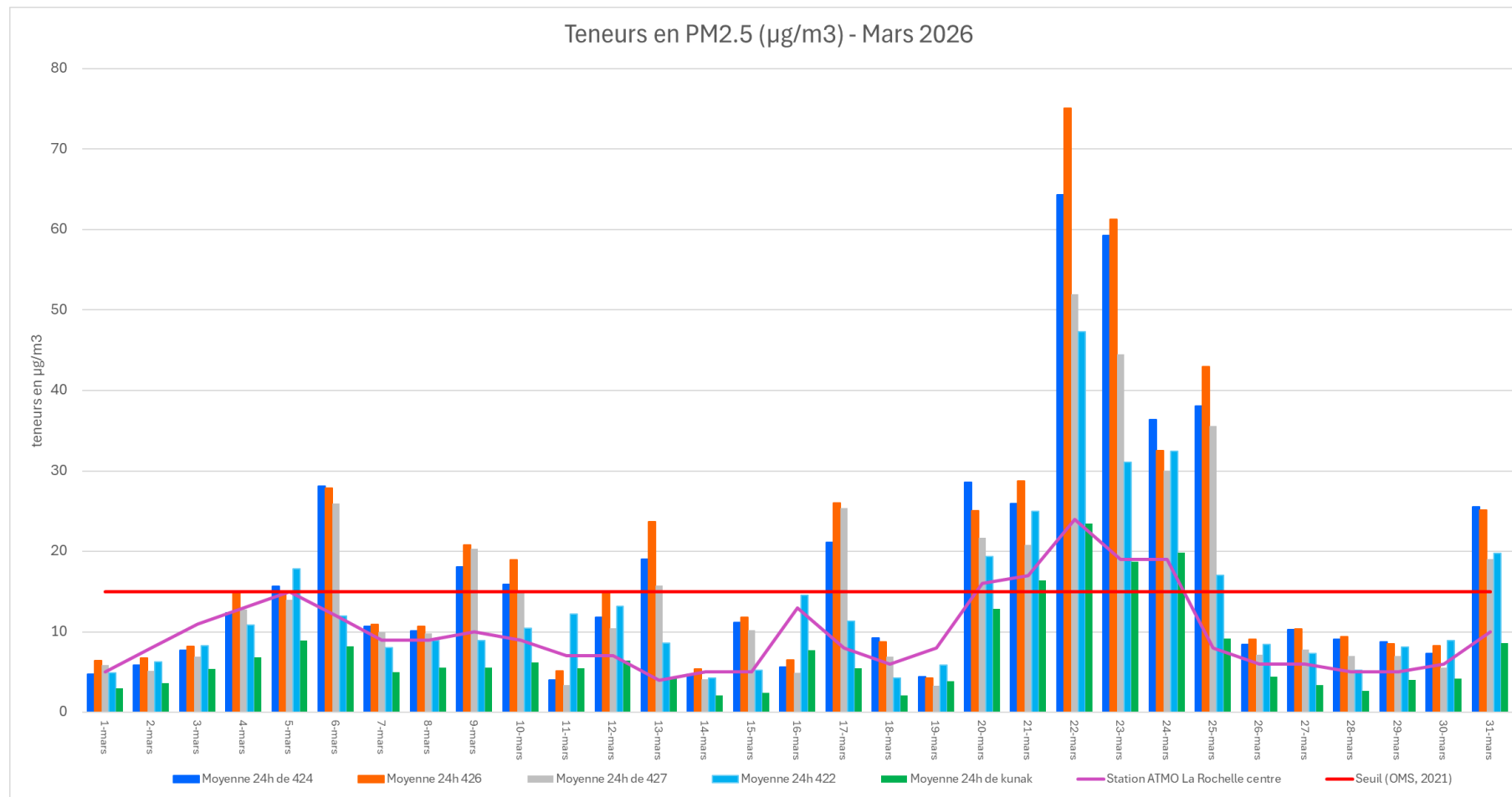
			20/03 au 27/03							
			AA2	AA3	AA4	BB5	BB6	BB7	Fenelon	BT
Date début de prélèvement			20/03/26	20/03/26	20/03/26	20/03/26	20/03/26	20/03/26	20/03/26	
Date de fin de prélèvement			27/03/26	27/03/26	27/03/26	27/03/26	27/03/26	27/03/26	27/03/26	
Temps d'échantillonnage (min)			10080	10080	10080	10080	10080	10080	10080	
Paramètres		Coefficient de diffusion	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/éch
CAV-BTEX	Benzène	0,08	0,31	0,37	0,37	0,43	0,37	0,50	0,37	<0,2
	Toluène	0,074	0,34	0,40	0,40	0,47	0,47	0,40	0,40	<0,1
	Ethylbenzène	0,068	<0,29	<0,29	<0,29	<0,29	<0,29	<0,29	<0,29	<0,2
	o-Xylène	0,065	<0,15	<0,15	<0,15	<0,15	<0,15	<0,15	<0,15	<0,1
	m-. p-Xylène	0,07	<0,28	0,28	<0,28	0,28	0,28	<0,28	0,28	<0,3
	Xylène	-	<0,43	0,28	<0,43	0,28	0,28	<0,43	0,28	<0,8
	BTEX totaux	-	0,65	1,06	0,77	1,19	1,12	0,90	1,06	<0,25
HAP	Naphtalène	0,025	<0,99	<0,99	<0,99	<0,99	<0,99	<0,99	<0,99	<0,25
Hydrocarbures totaux	fraction aromat. >C6-C7	0,08	<31	<31	<31	<31	<31	<31	<31	<25
	fraction aromat. >C7-C8	0,074	<33,52	<33,52	<33,52	<33,52	<33,52	<33,52	<33,52	<25
	fraction aromat. >C8-C10	0,05	<25,79	<25,79	<25,79	<25,79	<25,79	<25,79	<25,79	<13
	fraction aromat. >C10-C12	0,025	<39,68	<39,68	<39,68	<39,68	<39,68	<39,68	<39,68	<10
	fraction aromat. >C12-C16	-	-	-	-	-	-	-	-	<17
	fraction aliphat. >C5-C6	0,066	<15,03	<15,03	<15,03	<15,03	<15,03	<15,03	<15,03	<10
	fraction aliphat. >C6-C8	0,053	<31,82	<31,82	<31,82	<31,82	<31,82	<31,82	<31,82	<17
	fraction aliphat. >C8-C10	0,043	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<6,5
	fraction aliphat. >C10-C12	0,008	<148,81	<148,81	<148,81	<148,81	<148,81	<148,81	<148,81	<12
fraction aliphat. >C12-C16	0,008	<396,83	<396,83	<396,83	<396,83	<396,83	<396,83	<396,83	<32	

2.2 Graphiques d'évolution des teneurs en particules fines au droit des stations en mars 2026

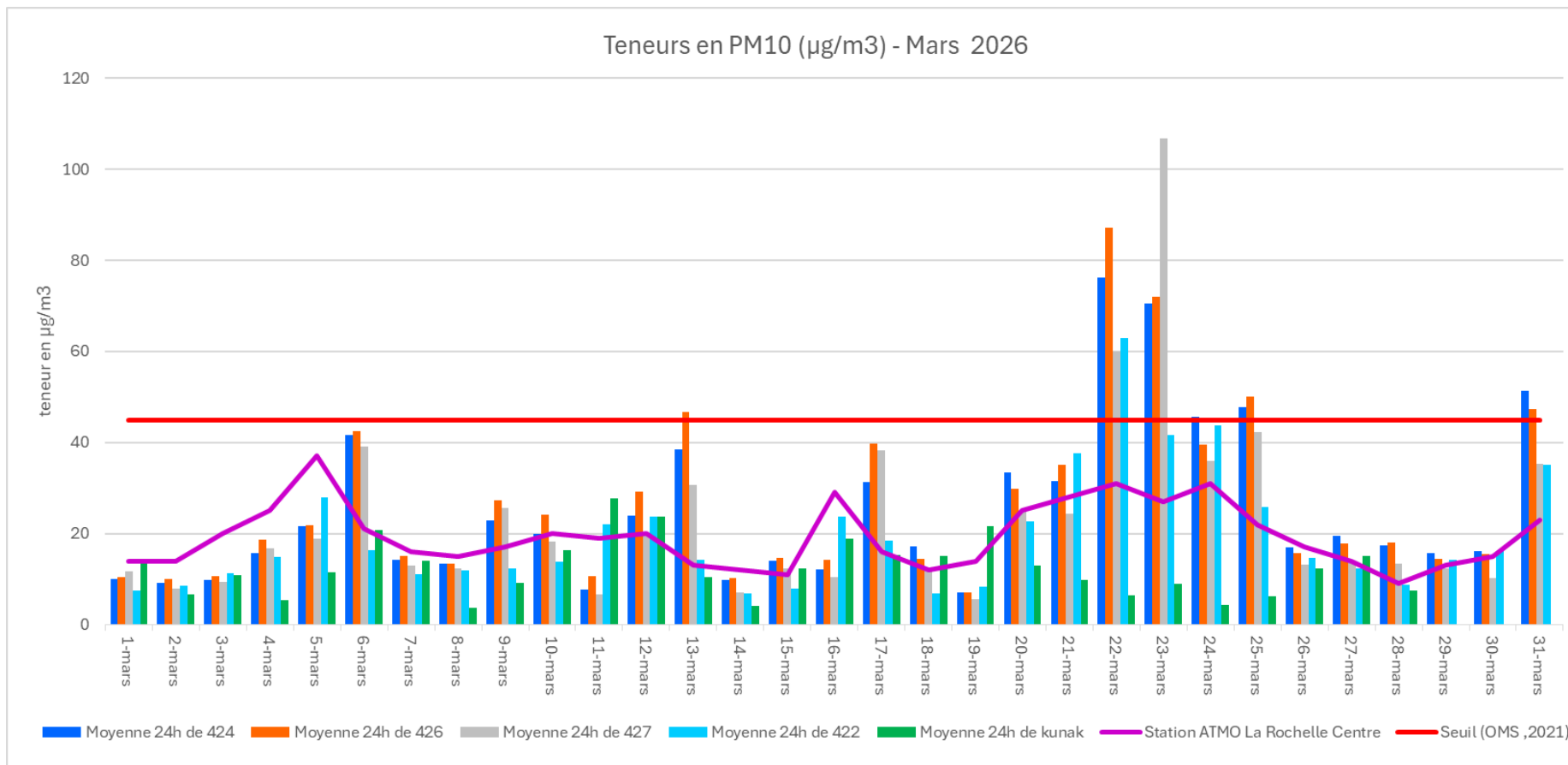
Les données de la station ATMO de La Rochelle – Centre situé Place de Verdun, soit à environ 400 m du site, sont reportées sur les graphiques suivants.

Pour ce présent rapport, la balise 425 qui avait montré un dysfonctionnement majeur à la suite d'intempéries, a bien été remplacée par la 426. De ce fait, aucun impact n'a été relevé quant à la bonne acquisition des mesures.

2.2.1 Graphique d'évolution des teneurs en PM2.5



2.2.2 Graphique d'évolution des teneurs en PM10



Au droit des 5 stations de mesure, il est observé :

- Pour les PM2.5, en moyenne sur 24h, des teneurs régulièrement supérieures à la valeur de référence (OMS, PM2.5 - 15 µg/m³), avec :
 - o Du 1er au 4 mars, aucun dépassement n'a été relevé sur l'ensemble des balises ;
 - o Du 5 au 6 mars, un dépassement en PM2.5 enregistré sur l'ensemble des balises Ecomesure en lien avec la dégradation de la qualité de l'air également observée sur la station ATMO;
 - o Du 7 au 19 mars, aucun dépassement significatif n'a été relevé sur l'ensemble des balises. Toutefois, le 9,10,13 et 17 mars, et au droit des stations 424, 425 et 427 les teneurs excèdent légèrement le seuil de l'OMS (teneur max : 26 µg/m³). Ceux-ci sont en lien avec des rafales de vent allant jusqu'à 60 km/h ainsi qu'avec la qualité de l'air de la ville que l'on peut corréliser les données acquises à la station ATMO ;
 - o Du 20 au 25 mars, les teneurs en PM2.5 dépassent le seuil fixé par l'OMS, au droit de toutes les balises, en lien avec une dégradation globale de l'air de la ville due aux fortes émissions de pollen. Les données enregistrées par la station ATMO en témoigne. De plus des rafales de vents allant jusque 60 km/h sont enregistrées à proximité du site lors de la tempête Deborah, entraînant une répercussion sur la quantité de particules dans l'air ;
 - o Du 26 au 30 mars, aucun dépassement n'a été observé sur l'ensemble des balises ;
 - o Le 31 mars, un dépassement est observé au droit des quatre balises Ecomesure, en lien avec la qualité moyenne de l'air également mesurée sur la station ATMO ;
- Pour les PM10, une tendance similaire aux teneurs en PM2.5 est observée, bien que moins de dépassements de la valeur de référence recommandée par l'OMS (45 µg/m³) ne soient relevés, avec :
 - o Du 1er au 21 mars, aucun dépassement n'a été relevé, à l'exception du 13 mars, où un faible dépassement est observé au niveau de la station 425. Tenant compte de l'absence d'activité sur site, celui-ci est non imputable au chantier ;
 - o Du 22 au 25 mars, un dépassement en PM10, au droit de toute les balises est observé en lien avec une dégradation de la qualité de l'air de la ville, dû à de fortes émissions de pollen ;
 - o Du 26 au 30 mars, aucun dépassement n'a été observé sur l'ensemble des balises ;
 - o Le 31 mars, un dépassement en PM10 est observé au droit des balises 424 et 426, en lien avec la qualité moyenne de l'air, enregistrée à la station ATMO.

Pour conclure, dû à des évènements climatiques particuliers, notamment la tempête Deborah, qui a engendré des rafales de vent, mais aussi à de fortes émissions de pollen qui ont induit la dégradation de la qualité de l'air de la ville, des dépassements des PM2.5 et 10 ont été observés ponctuellement. Tenant compte de l'absence d'activité sur site, ceux-ci ne sont pas imputables au chantier.

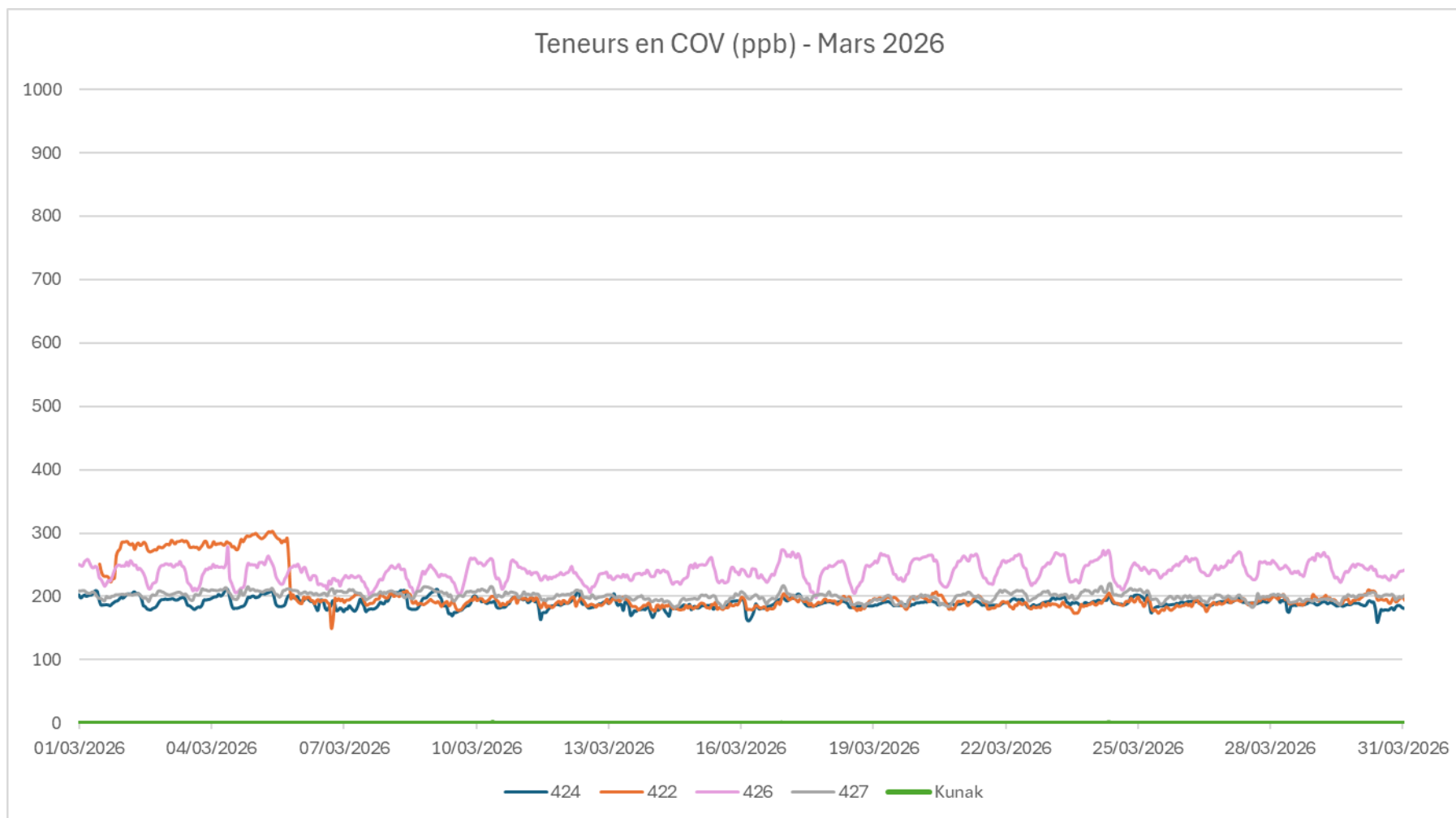
2.3 Graphique d'évolution des teneurs PID au droit des stations en mars 2026

En mars 2026, au droit des stations Ecomesure, les teneurs PID sont de nature constante et ne présentent aucun pic.

Seul la station 422 montre des variations en COV, le 5 mars. Une coupure d'alimentation électrique survenue du 28 février au 1^{er} mars a entraîné le basculement de l'alimentation sur la batterie de la balise. Cela a fait augmenter les COV autour de 300ppb, du 2 au 5 mars. En effet, les capteurs PID sont particulièrement sensibles aux variations et instabilités d'alimentation. Suite à l'intervention du fournisseur, la balise a été réinitialisée et les teneurs en COV sont redescendues vers 200 ppb en cohérence avec les autres balises et les données précédents la coupure de courant.

Au droit de la station Kunak, située au droit de l'établissement Fénelon (hors site), très peu de variations sont observées et celles-ci sont proches de 0.

Pour conclure, le chantier n'a aucun impact sur la qualité de l'air lié à la teneur en COV.




Évolution des teneurs en COV au droit des 5 stations de mesure sur site – Mars 2026

Page Signatures

WSP

A handwritten signature in black ink that reads "Buisson". The letters are cursive and connected.

Léa Buisson
Cheffe de projet

A handwritten signature in black ink consisting of a stylized, circular scribble followed by a long horizontal line extending to the right. The initials "AL" are printed in small letters at the end of the line.

Arnaud Lemmet
Directeur de projet

LBU/ALE



wsp.com